



En Sorbonne, le 5 décembre 2017

LES PRIX DE LA CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS DE PARIS

Plus de 60 prix décernés à de jeunes chercheurs

Riche d'un patrimoine de plus de huit siècles, la chancellerie des Universités de Paris perpétue l'héritage de l'ancienne Université de Paris et le fait vivre au présent.

Ainsi, chaque année depuis trente ans, 50 jeunes docteurs de toutes nationalités, issus d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche d'Île-de-France, se voient récompensés d'un prix de 10 000 euros pour l'excellence de leur thèse en droit, économie et gestion, médecine, sciences, lettres et sciences humaines et pharmacie. À ces 50 prix solennels s'ajoutent 5 prix de thèse en droit privé « André Isoré » et un prix de thèse « André Topia » en études modernistes anglophones de 2 000 euros chacun et 12 prix honorifiques dans les domaines du droit, de l'économie et de la gestion.

En 2017, ce sont 48 prix solennels, 6 prix de thèse et 8 prix honorifiques qui ont été attribués par 30 jurys d'enseignants-chercheurs ou de représentants des plus hautes instances scientifiques ou juridiques.

Les prix de la chancellerie des Universités de Paris représentent une récompense individuelle pour des doctorants qui sont parvenus, dans leurs travaux respectifs, au terme d'une aventure intellectuelle ambitieuse de plusieurs années, à explorer de nouveaux chemins au meilleur niveau de la connaissance.

Ces prix marquent le début d'un parcours prometteur et doivent inciter tous les jeunes docteurs primés à poursuivre leur carrière scientifique. Ces prix prestigieux sont aussi la reconnaissance de l'excellence et de la vitalité de la recherche francilienne.

Les Prix de la chancellerie des Universités de Paris sont financés grâce à la générosité de personnalités ou d'anonymes, qui ont choisi d'investir dans l'excellence de la recherche et la formation des jeunes générations. Cette année, la chancellerie des Universités de Paris a versé au total 1,5 million d'euros dans le cadre des Prix et de l'aide à la recherche.

Presse : 01 40 46 20 25

communication.sorbonne@ac-paris.fr

